

LE CADASTRE

du papier au numérique...



LA NUMERISATION DU CADASTRE ET L'INTEGRATION DE DONNEES D'URBANISME

Aujourd'hui les communes ont besoin d'outils d'aide à la décision simples d'utilisation, pouvant répondre aux problématiques de gestion du cadastre, du POS/PLU, des réseaux (secs et humides), du cimetière, de l'environnement...

Pour répondre à cette attente et réaliser des économies substantielles, une solution existe :
Le Système d'Information Géographique (SIG)

Le SIG, quel intérêt pour la commune ?

Brièvement, un système d'information géographique (SIG), a pour fonction l'acquisition, l'archivage, l'affichage et l'analyse d'informations localisées géographiquement.

Les communes disposent de plans spécialisés propres à chaque service (cadastre, DDE, DDAF, EDF/GDF, France Télécom, concessionnaires de réseaux d'eau, d'assainissement, carte IGN,...) sans concordance d'échelles et pas toujours à jour. La recherche de renseignements y est difficile tant pour les élus, les administrations, les entreprises, que pour les citoyens.

Les communes ont alors besoin d'outils d'aide à la décision simples d'utilisation et pouvant répondre aux problématiques de la gestion du territoire, de l'instruction des autorisations d'urbanisme, de l'amélioration des infrastructures routières, de la gestion de l'eau, de la protection de l'environnement...

Cadastre numérisé / vectorisé :

La numérisation du cadastre est aujourd'hui maîtrisée. Elle est structurée, normalisée, indépendante des logiciels et facilement échangeable pour servir de fonds de plan aux différents acteurs du territoire des communes.

Cette numérisation doit être définitive, utilisable pour tous les types de projets, et surtout mise à jour par le service du cadastre : pour cela il faut signer une convention avec la Direction Générale des Impôts (DGI).

Le principe de cette convention est le suivant :

- La DGI autorise la commune à numériser ses plans cadastraux.
- A l'issue de la numérisation, elle s'engage à remettre à la DGI les données numériques à la norme EDIGéO, (ce travail est effectué par NTA).
- Le service du cadastre effectue 3 niveaux de vérification de la numérisation : exhaustivité (tous les éléments sont présents), précision (100 points sont pris au hasard), et structuration EDIGéO (format des données).
- Si tout est conforme, la DGI donne son label de qualité et prend en charge ces données numériques de façon définitive.
- Les mises à jour annuelles seront remises gratuitement sous forme numérique.
- C'est donc la commune qui prend en charge la dépense liée à la numérisation, mais en échange, les mises à jour seront gratuites.



NTA
NOUVELLES TECHNOLOGIES EN AUVERGNE

60 rue des Farges
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 02 31 21
Fax. 04 71 04 96 07
Mél. commercial@nta43.com
www.nta43.com



LE CADASTRE

du papier au numérique...



La solution NTA :

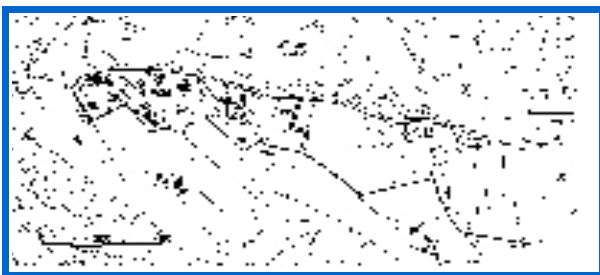
NTA propose une solution « clé en mains » avec pour missions, suivant la situation de la commune :

- Étude et définition des besoins en SIG.
- Numérisation du cadastre à la norme EDIGÉO imposée par la Direction Générale des Impôts.
- Fourniture d'un logiciel SIG de Consultation pour la gestion du territoire communal permettant de :
 - Rechercher une parcelle par son numéro et la localiser automatiquement sur le plan.
 - Consulter une parcelle par un simple clic sur le plan pour connaître les propriétaires, les informations foncières (bâti et non bâti),
 - Éditer un extrait de plan, un relevé de propriété, un courrier type, ...
 - Rechercher des parcelles d'un propriétaire et affichage du plan de propriété,
 - Rechercher des parcelles par adresse.
 - Consulter les informations du P.L.U. accessibles.
 - Intégrer la mise à jour annuelle des données.
 - Intégrer des informations géographiques complémentaires : PLU, POS, carte communale, réseau d'eau, d'assainissement d'éclairage ou autres données géographiques.



NTA est propriétaire du logiciel **MAPINFO**, standard du SIG dans les administrations.

Par ailleurs, NTA travaille en partenariat avec la société **CARTO DES SUCS** propriétaire et utilisateur du logiciel **EDITOP**® développé par la société SIRAP (www.sirap.fr) société française, qui depuis 28 ans, développe son expertise informatique dans le domaine de la topographie et de la cartographie auprès des collectivités locales, géomètres, bureaux d'études, services techniques, gestionnaires de réseaux, centres des impôts fonciers, etc .



NTA et son réseau de partenaires vous apporte un service complet et homogène depuis l'installation des logiciels, à la formation des utilisateurs, l'assistance téléphonique, la maintenance des logiciels jusqu'à la mise à jour de vos données cartographiques pour exploiter pleinement votre outil SIG.



NTA
NOUVELLES TECHNOLOGIES EN AUVERGNE

60 rue des Farges
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 02 31 21
Fax. 04 71 04 96 07
Mél. commercial@nta43.com
www.nta43.com

